



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 18606

Texte de la question

M. Patrick Braouezec alerte M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation de certains centres d'information et d'orientation de la Seine-Saint-Denis pour la rentrée 2008. En effet, le rectorat envisage de fermer trois CIO, dans les communes de Saint-Ouen, Le Blanc-Mesnil et Stains. Fermer trois CIO sur ce département signifie pour le public un éloignement important. Il est vraisemblable que beaucoup de jeunes ne feront pas le déplacement vers un autre CIO, et notamment les plus fragilisés (jeunes en rupture, « décrocheurs », élèves non affectés) ou les plus jeunes (collégiens). Par ailleurs, du fait d'une baisse drastique des recrutements depuis deux ans, seul un départ de conseiller d'orientation-psychologue sur cinq sera remplacé à la prochaine rentrée. Cette diminution a lieu alors que le nombre de conseillers est déjà notoirement insuffisant, ainsi dans le département, il n'y a qu'un conseiller pour environ 1.200 élèves. Les CIO sont un service public et gratuit du ministère de l'éducation nationale, dont la principale mission est l'accès des jeunes à la qualification par l'information sur les formations et les métiers et par les conseils sur la scolarité et l'orientation. Ils accueillent des jeunes scolarisés (collège, lycée, enseignement supérieur) ou non scolarisés, voire des adultes. Ils proposent pour tous ces publics une documentation sur les métiers et les formations ainsi que des entretiens individuels assurés par les conseillers d'orientation-psychologues. Chaque année, de nombreux jeunes ne peuvent bénéficier d'un suivi régulier et personnalisé pour réfléchir à leur avenir et construire leur projet d'orientation. Ainsi, des centaines de jeunes se retrouvent, à chaque rentrée, dans des filières qui ne correspondent pas véritablement à leurs souhaits. La fermeture des CIO aggraverait cette situation. En conclusion, il aimerait savoir ce que le Gouvernement compte faire pour qu'aucun CIO ne soit fermé et pour que les moyens du service public d'orientation de l'éducation nationale soient renforcés de manière significative.

Texte de la réponse

L'action du ministère de l'éducation nationale en matière d'information et d'orientation vise à favoriser la réussite scolaire et le devenir professionnel des jeunes. Cet objectif passe notamment par le renforcement de l'information sur les filières de formation, les métiers et leurs débouchés. Dans cette perspective, ce sont tous les membres de la communauté éducative qui sont mobilisés. Les enseignants, au premier rang desquels les professeurs principaux, voient dans ce cadre leur mission confirmée. Leur bonne connaissance des élèves leur permet d'aborder avec eux les problématiques liées à leur avenir. Pour autant, les conseillers d'orientation-psychologues, dont la fonction est essentielle, conservent leurs missions en termes de conseil expert de professionnel de l'orientation. De ce fait, la carte des CIO doit faire l'objet d'une réflexion permanente afin d'assurer l'adéquation avec les besoins de la population et de garantir la qualité d'accueil et de service des usagers. A ce jour, aucune fermeture de CIO en Seine-Saint-Denis n'est prévue.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Braouezec](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18606

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 20 mai 2008

Question publiée le : 11 mars 2008, page 1999

Réponse publiée le : 27 mai 2008, page 4489